

Mettre en œuvre le plan de prévention, le protocole de sécurité, le permis de feu

DURÉE: **1,5 Jours** (7H45)

Prix: **610,00 € HT**





Objectifs et compétences visés

- Maîtriser les risques de coactivité entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures
- Concevoir, élaborer et mettre en œuvre le plan de prévention, le protocole de sécurité, le permis de feu.

À qui s'adresse la formation?

Profils

Chefs d'établissement, responsables des services généraux, chargés de sécurité, responsables d'ateliers et autres faisant intervenir des entreprises extérieures. Responsables et intervenants d'entreprises extérieures. CSE/CSSCT

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Pour la formation, vous avez besoin d'un ordinateur, d'une bonne connexion Internet et d'un casque audio avec micro.

Cette formation peut également être proposée en INTRA en présentiel sur 1 journée ou plus, voir produit PR-SST-COACTIVITE.

Contenu de la formation

1- Classe virtuelle d'ouverture (45 minutes)

• Accueil et présentation de la formation et de la plateforme digitale CNPP

2- Modules E-learning à visionner en autonomie (1h45)

- Plan de prévention
- Protocole de sécurité
- Permis de feu

3- Classe virtuelle (3h30)

- Validation des notions abordées au sein des modules E-LEARNING
- Cas pratique: Travaux en sous-groupe sur une étude de cas permettant de mettre en pratique les différents acquis. Correction collective des questions traitées dans l'étude de cas.

4- Quiz et étude de cas d'évaluation (1h45)

 Quiz et étude de cas en ligne sur les notions abordées au sein des modules e-learning

Nota : Les modules E-LEARNING doivent être visionnés avant la classe virtuelle.

La classe virtuelle en fin de parcours vous permet de poser vos questions, de faire le point sur les notions abordées dans les modules E-LEARNING, d'échanger et de partager avec les autres stagiaires ainsi qu'avec notre équipe pédagogique.

Modalités de la formation

Un Quiz et une étude de cas d'évaluation en ligne seront réalisés en fin de parcours et porteront sur l'ensemble des notions abordées.

Nos plus

Les modules E-LEARNING sont créés par des experts métiers.

Des QCM d'entrainement et une fiche de synthèse sont disponibles pour chaque module E-LEARNING.

Les modules E-LEARNING sont accessibles encore 3 mois après la fin de la formation.

Une étude de cas permet de mettre en pratique les notions théoriques abordées.

Un retour individualisé sur l'étude de cas d'examen, permettant à l'apprenant d'identifier ses points forts et ses axes d'amélioration.

Un accès à l'espace questions/réponses sur notre plateforme dédiée au distanciel sera ouvert à chaque stagiaire leur permettant de poser des guestions et d'échanger entre eux ainsi qu'avec notre équipe pédagogique tout au long de la formation.

Pour l'apprenant, pas de changement dans son organisation au quotidien, pas de déplacement ni de frais annexes grâce aux E-LEARNING et à la classe virtuelle.

CNPP en quelques chiffres

21000 stagiaires / an



diplômés / an

+ de 500 + de 400 intervenants

98% de stagiaires satisfaits en 2024



Les prochaines sessions

Du 27/03/26 au 17/04/26 Du 07/05/26 au 29/05/26	Classe Virtuelle Paris	610,00 € HT 610,00 € HT

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70